

TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SÉMIOLOGIQUES

Schématisation discursive et énonciation

1^{re} partie: Arguments théoriques et approche descriptive
par Marie-Jeanne BOREL, Neuchâtel
(LAD I)

N° 23 — Octobre 1975

Archives
UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Centre de Recherches
sémiologiques

9. 2. 76

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Centre de recherches sémiologiques
Avenue Clos-Brochet 30
2000 Neuchâtel (Suisse)

SCHÉMATISATION DISCURSIVE ET ÉNONCIATION

lère partie: Arguments théoriques et approche descriptive

par Marie-Jeanne BOREL, Neuchâtel

No 23 - Octobre 1975

Table des matières

Pages

I. POSITION DU PROBLEME

| | |
|--|----|
| 1. Formaliser, schématiser, énoncer | 2 |
| 2. Une solution ni logiciste ni linguistique: <u>FREGE</u> | 12 |
| 2.1 La dérive formaliste | 16 |
| 2.2 La dérive linguistique | 22 |
| 2.3 "Sinn und Bedeutung" | 32 |
| 2.3.1 Des noms | 33 |
| 2.3.2 Sens et vérité | 45 |
| 3. Les opérations d'acceptabilité de la schématisation | 58 |

II. ARTICULATION ET AMBIGUITE

| | |
|---|-----|
| 1. La notion de <u>pré-construit</u> | 68 |
| 1.1 Le pré-construit et le fonctionnement discursif de l'énoncé | 69 |
| 1.2 Le pré-construit et la composition syntaxique de l'énoncé | 77 |
| 2. La notion d' <u>opacité</u> référentielle | 83 |
| 3. Développements et problèmes | 92 |
| 3.1 L'énonciateur S_1 | 94 |
| 3.2 A partir de quelques textes | 96 |
| 3.2.1 "Lorsqu'Epicure nous dit que..." | 97 |
| 3.2.2 "Descartes a reconnu que..." | 105 |
| 3.2.3 "Quelques ignorants prétendent que..." | 108 |
| 3.3 L'opacité, l'énonciateur et le pré-construit | 110 |
| 3.3.1 Dire et croire | 111 |
| 3.3.2 Trois types d'articulation | 114 |

| | |
|---------------------------------------|-----|
| III. <u>PREDICATS MODAUX</u> | 121 |
| 1. Contextes modaux | 123 |
| 1.1 Quatre contextes | 123 |
| 1.2 Aspects du contexte ① | 127 |
| 1.3 Contextes "quasi-modaux" | 135 |
| 2. Fonctionnements modaux | 143 |
| 2.1 Attendre au moins n et espérer 2n | 144 |
| 2.1.1 Au moins/ au plus | 144 |
| 2.1.2 Attendre/ espérer | 146 |
| 2.2 L'extérieur et l'intérieur | 152 |
| 2.2.1 Mode et nom | 154 |
| 2.2.2 Objectiver | 161 |
| 2.2.3 Continu et discontinu | 166 |
| <u>CONCLUSION</u> | 172 |
| <u>BIBLIOGRAPHIE</u> | 173 |

I. POSITION DU PROBLÈME

"Là même où elle n'a affaire qu'à la liaison, la distinction et la dérivation des concepts, la logique les soumet à un traitement purement objectif, s'en tenant au domaine de la possibilité ou de l'être absolu, en tous cas en les considérant en soi et sans relation à une personne. En vertu de propriétés spécifiques du langage, qui en font le milieu où la pensée se projette hors de soi pour s'opposer à soi en se dirigeant sur autrui, la grammaire introduit des caractères supplémentaires: elle pose l'existence et expose le sujet en le présentant comme doué de spontanéité... On lui doit aussi le concept de la personnalité, donné sur le mode de l'action réciproque, avec le Je et le Tu ... Aussi trouve-t-on dans la langue la forme de la pensée dans toute sa perfection, en même temps qu'une autre forme qui lui est plus proche encore et où il y va moins de l'essence de la pensée que du symbole de l'assomption de la pensée par la langue ... un moyen capable d'exposer la pensée hors de soi tout en le faisant s'opposer à soi pour en faire communication à autrui et en renvoyer l'écho au sujet". (W. von HUMBOLT, Grundzuge des Allgemeinen Sprachtypen, 1906 in A. Jacob, Genèse de la pensée linguistique, Paris, A. Colin, 1975, p. 97. C'est nous qui soulignons).

1. Formaliser, schématiser, énoncer

Le présent travail tente de se saisir de quelques aspects d'une problématique qui se pose dans la recherche menée par le Centre de sémiologie sur la logique du discours. Il s'agit de la problématique de l'*énonciation*, telle qu'elle apparaît, a sa place et sa fonction, dans le cadre de la théorie de la *schématisation* développée par J.-B. Grize. Mais étant donné les conditions de son élaboration et le niveau où il se place, ce travail ne peut prétendre viser ni une présentation exhaustive d'un état de la question, ni un renouvellement de ses solutions. Il s'agit plutôt d'une tentative pour poser un problème et se donner, au mieux, quelques moyens d'investigation sur des objets descriptibles.

Le problème de l'énonciation se détache sur le fond d'une question fondamentale, celle des rapports entre logique et langage. Question qui peut se formuler brièvement ainsi pour les besoins de la cause: si, comme l'a montré Piaget, la logique -celle que les logiciens modernes ont conceptualisée, modélisée en une structure combinatoire abstraite, sous le nom de théorie de la démonstration- se fonde en dernière instance sur les coordinations générales de l'action dont elle "réfléchit" certaines caractéristiques opératoires, en particulier, des propriétés de fermeture (compositions réversibles), elle ne caractérise qu'un type très particulier de discours. Un discours (la norme d'un discours complètement objectivé, à laquelle vise le discours scientifique) qui, à la limite, ne parle plus de rien et n'est plus énoncé par personne, défini par P. REYMOND (1971) comme un procès sans sujet ni référent extérieur. Un système formel

dont la valeur épistémologique à son niveau même, n'est réglée que par des critères de consistance interne. Un système dont on ne peut interroger la portée ou la pertinence du point de vue du savoir qu'il contribue à produire qu'en le replaçant dans le processus de production des connaissances. Car il ne constitue qu'un "moment" dans la dialectique du concept et des pré-conceptions intuitives, ressort des démarches objectivantes. Un moment indispensable où s'arrête le processus, où s'organise sous la forme d'une structure fermée un ensemble de déterminations théoriques de l'objet du savoir produit, structure qui devient alors elle-même un objet, susceptible d'investigation.

Or on peut se poser la question de savoir comment on agit en parlant, quelle est la logique réfléchissant les coordinations systématiques d'une activité verbale dont les démarches ne sont pas celles de la démonstration réduite au calcul, ou à la combinaison désignées sans signification; lorsqu'on se place dans le processus de genèse des connaissances ou de leur reproduction idéologique, développé à travers des productions discursives ou langagières; lorsque, par exemple, une structure formelle est "présentée" devant un auditoire en un discours non formel (une leçon de logique); lorsqu'on met à l'oeuvre ces démarches que J.-B. Grize, pour les opposer aux démarches formalisées, recouvre dans ses recherches du nom de "logique naturelle".

Mais ainsi énoncée la question est complexe; elle peut se poser à trois niveaux différents au moins, selon qu'on se demande

- 1) de quels types d'actions la parole procède lorsqu'elle s'énonce, lorsque du répertoire de formes en quoi consiste une langue, certaines sont articulées en texte, lorsqu'une "phrase" est transformée en "énoncé", expression dénotant une situation ou un élément d'information.

- 2) de quels types d'actions la parole est le milieu et la condition de possibilité lorsqu'elle sert à la production de l'abstraction, à la genèse et à l'organisation des notions, des représentations, à l'échange communicatif, à la confrontation dialogique, à la reprise réflexive, à la reformulation; enfin,
- 3) de quels types d'actions la parole est le support, ou l'occasion, lorsqu'elle produit des effets matériels, au sein d'une situation historique concrète où elle est énoncée.

C'est aux deux derniers niveaux de la question que se sont placées, d'abord, les réflexions menées au Centre de sémiologie autour de la notion d'argumentation; qu'on conçoive cette notion comme un type fondamental de pratique langagière caractérisé par sa fonction dans une situation de conflit et saisi à travers les interactions des discours produits dans une situation donnée¹⁾; qu'on la conçoive dans le cadre d'une théorie générale des interventions, comme un ensemble de procédés stratégiques, organisant des actions (dont un texte est la manifestation) du point de vue de l'intention qu'à un acteur d'intervenir sur le comportement ou les représentations d'un autre acteur, en vue d'un objectif donné²⁾; qu'on la conçoive enfin, par le biais de la notion de schématisation -"modèle engendré par un discours en langue naturelle... dont la logique naturelle devrait être l'axiomatique"- comme un type d'activité discursive construisant devant autrui un "micro-univers" doué de propriétés d'acceptabilité³⁾. Qu'on la conçoive donc -et on récupère par là les

1) M. EBEL, P. FIALA, Recherches sur le discours xénophobe (FNSRS).

2) Séminaire en collaboration avec A. MORF de Montréal.

3) Recherche LAD, dirigée par J.-B. GRIZE (Neuchâtel/FNSRS), requête no 1.9060.73).

aspects essentiels du discours argumentatif, mis en évidence par la tradition- comme un discours qui a des effets (susciter d'autres textes, par exemple) qui ne sont pas nécessairement ceux que l'orateur avait prévus et qui sont fonction de sa place dans le tissu de relations sociales données; ou comme un discours qui procède d'une intentionnalité dirigée sur autrui, guidée par les représentations que l'orateur se fait de son auditoire et des techniques efficaces pour agir sur lui; ou, enfin comme l'organisation d'un ensemble de notions et de propositions articulées selon des normes qui ne sont pas celles du vrai et du nécessaire, mais du vraisemblable et de l'acceptable, quelle que soit la façon donc de la concevoir, un problème se pose, lié directement à l'ambiguïté du terme de discursivité. En effet ce terme recouvre à la fois l'idée d'une organisation de "contenus", d'informations, de savoirs, de représentations et du réglage de leurs enchaînements, et l'expression de cet ordre et de ce réglage, sa mise en forme verbale, sa matérialisation, son exposé.

On constate que la logique dans son développement -c'est à cet aspect du problème que les quelques remarques développées ici s'arrêteront- a fait porter tout l'accent sur le premier sens du terme, tout en poussant si loin l'élaboration que ce qui est, à strictement parler, logique (des systèmes formels admettant certains types spécifiques d'interprétation) n'a, à la limite, plus besoin d'être parlé. Une fois formalisé, le discours logique (d'abord science des opérations en jeu dans la pensée démonstrative exprimée, science du réglage de l'exposé démonstratif) se tient tout seul, indéfiniment répétable, sans sujet, ni objet, ni "autre" (sans dialogisme), rendu autonome relativement à un état du savoir, abstrait de son processus de genèse, réduit à sa compétence combinatoire; c'est pourquoi on peut ^{en} parler comme d'une langue.

La théorie moderne de la démonstration formalisée n'est plus une pratique discursive naturelle. De plus, dans sa genèse historique, la théorie logique, avant d'être formalisée, s'est d'emblée proposée comme formelle; générales, abstraites, les formes du raisonnement valide le sont d'abord par rapport à l'ensemble indéfini des raisonnements concrets possibles, dont elles exhibent la structure et la norme; mais elles sont aussi abstraites du langage: la définition des syncatégorèmes, des constantes logiques, si elle est requise par la construction des formes (détermination d'un invariant) se fait, en particulier, aux dépens de la variété des usages naturels dans lesquels les conjonctions, par exemple, peuvent entrer. Ce n'est plus du langage qu'il s'agit, mais d'une organisation conceptuelle que le langage aurait plutôt pour handicap de biaiser, d'obscurcir. D'où, pour en parler, la nécessité d'inventer des langages ad hoc, dits symboliques bien qu'ils aient perdu toutes les propriétés qui constituent le langage naturel comme tel.

Ce qu'on peut résumer ainsi: la logique, c'est ce qui reste du discours naturel lorsqu'on cesse de considérer qu'il est parlé pour n'envisager plus que la somme des informations qu'il exprime et communique, un ensemble d'objets, de propriétés et de relations entre objets, qui "sont le cas" ou non et se combinent entre elles (s'enchaînent ensemble, s'ordonnent ou s'opposent, selon qu'elles sont ou ne sont pas en co-occurrence); c'est aussi l'exploitation systématique des possibilités combinatoires d'une langue dont la seule propriété sémantique est de dénoter strictement ces occurrences. En ce sens elle ne peut être un modèle adéquat du discours, en tant qu'il est énoncé, même si elle reste, bien sûr, un modèle valable à un niveau spécifique d'abstraction: celui où se décrit un certain type de traitement ou d'organisation de l'information, qui sert de norme à la pratique théorique ou aux démarches

de la pensée parvenue au "stade des opérations formelles", au sens de Piaget. Ou bien, si elle peut être utilisée comme modèle de l'activité discursive, c'est dans une relation d'irréductibilité complète avec le phénomène de parole et les modèles qui pourraient en être construits.

Ainsi conçue, la logique s'oppose de droit à l'argumentation qui est une pratique discursive naturelle. Opposition qui est "vécue" de manière diverse dans les recherches sur l'argumentation, que l'on se réfère aux positions de rupture par rapport au "formel" adoptées par certains chercheurs, ou aux tentatives plus ou moins vouées à l'échec de réduire l'argumentation à la démonstration ou de la mesurer à sa norme. (M.-J. BOREL, 1974).

La raison en est que la dimension langagière y est essentielle et que le mythe universaliste du "cal-culemus" transparent visant à résoudre les conflits surgissant au sein des pratiques quotidiennes par le seul appel à un langage purifié s'est effondré, même si l'entreprise logiciste, dans ce qu'elle a de positiviste, a cru pouvoir le renouveler. Il y a une opacité du langage, à la fois créatrice et masquante, qui médiatise les rapports entre les individus et le monde. "Ce ne sont pas tellement les choses dont parle le discours qui importent, mais la façon dont elles sont présentées. Ceci conduit à faire porter l'attention bien davantage sur les opérations logico-discursives de prise en charge des énoncés (modalisation de toutes sortes), sur leurs justifications (tel énoncé est donné comme un fait, tel autre est garanti par l'autorité du locuteur ...), sur la cohérence de l'ensemble, que sur les propriétés elles-mêmes des objets" (J.-B. GRIZE, 1974, p. 8).

Ces opérations, et les fonctions d'exposition qu'elles rendent possible sont, apparemment, l'analogue des concepts qu'on trouve en théorie de la démonstration, à savoir respectivement l'assertion (\vdash), la preu-

ve comme suite finie des formules, les exigences de consistance formelle. Apparemment, car l'analogie cache des différences fondamentales. Ainsi, même si une schématisation, comme le montre J.-B. Grize, est un "modèle" d'une réalité, produit d'une activité de construction qui s'effectue par le moyen d'une langue, activité discursive dont la logique naturelle a pour objet de dégager les règles de fonctionnement, même si une formalisation est aussi modèle d'une réalité dont la théorie de la démonstration explicite les règles de construction, et qu' enfin l'un et l'autre se manifestent sous formes de textes, c'est la nature même des textes qui est différente. Au point que, dans le second cas, parler de texte devient métaphorique: le texte du programme que l'on donne à "lire" à une machine n'a pas les propriétés de ce qui, à strictement parler, relève de l'énoncé. "Les processus de l'énonciation consistent en une série de déterminations successives par lesquelles l'énoncé se constitue peu à peu et qui ont pour caractéristique de poser le "dit" et rejeter le "non-dit". Ils apparaissent au niveau de la syntaxe, "mode d'organisation (propre à une langue donnée) des traces de repérages énonciatifs..." dont la signification constitue "l'espace subjectif de l'énonciation, espace imaginaire qui assure au sujet parlant ses déplacements à l'intérieur du reformulable" (M. PECHEUX, C. FUCHS, 1975). Ce qu'on peut expliciter de la façon suivante:

1) A l'écoute d'une parole, à la lecture d'un texte, l'interprétant sait que quelqu'un parle à quelqu'un. Mais que celui-ci s'identifie au producteur, qu'il se sente "interpellé" ou non, l'effet subsiste. Le texte recèle des propriétés formelles qui suscitent l'impression que ce qui est dit l'est par et pour quelqu'un qui n'est pas quelconque. N'importe qui ne peut être substitué à la place de l'énonciateur : celle-ci est déterminée par des propriétés du texte (ensemble de formes douées du même pouvoir de con-

trainte que d'autres propriétés grammaticales); ainsi même quand l'énonciateur s'efface, comme personne, derrière des énoncés "de fait", l'effet d'universalité, la substituable possible de tout producteur/interprétant est conditionnée, par contraste, par la possibilité qu'ont les énoncés, en langue naturelle d'être énoncés sous forme personnalisée. Lorsque Je ne dit pas "je", cet effacement a une signification du fait qu'il aurait pu dire "je".

Il n'en va pas de même pour un texte formalisé. L'espace subjectif y est vide, neutralisé; les énoncés sont caractérisés par leur indépendance de toute référence au parleur, au temps, au lieu de l'énonciation (W.V.O. QUINE, 1972, p. 31). Ce qui se marque non par un effacement des repères énonciatifs, (degré zéro de la modalité, de la temporalité et des relations de personnes), mais par l'usage de signes dont la syntaxe ne contient pas de marques de repérages énonciatifs. Ce qui revient à dire qu'aucun producteur-interprétant n'est substituable à la place de l'énonciateur servant de référence à l'organisation des repères énonciatifs, parce qu'il n'y a pas de place d'énonciateur. Fait qui apparaît dans le dédoublement des niveaux de la langue et de la métalangue: la métalangue fonctionne comme un modèle de l'"espace subjectif", mais elle est importée de l'extérieur, non repérable dans la langue objet même; pour en revenir à la métaphore de la page précédente, elle n'"intéresse" pas la machine, mais le programmeur. De plus, une fois elle-même formalisée, elle recèle les mêmes propriétés de ce point de vue que la langue d'objet, d'où le *regressus* à l'infini des niveaux métalinguistiques.

2) Un formalisme, pris dans son atemporalité vide est, une fois interprété, un "tableau des faits", comme le disait Wittgenstein, où se distinguent rigoureusement le plan des objets, corrélats sémiotiques,

par le biais d'une relation dénotative, des objets extralinguistiques (concepts, relations, énoncés), et le plan, des opérations sur les objets. Le tout constitue un état, un moment d'arrêt dans le processus de production du savoir, ou de sa reproduction idéologique, une abstraction, par rapport à ce processus même. Une schématisation, par contre est inséparable de ce processus; en ce sens, elle est ouverte, se développe, se transforme, s'assure elle-même en cours de route. A la différence d'un processus de calcul sur des objets quelconques (quelconquifiés), où tout est entièrement explicité, où le nouveau est toujours déterminé par des éléments donnés au départ et les règles qui les combinent, dans les formes que l'activité schématisante produit, dans le langage naturel, tout n'est jamais complètement dit, explicité. Ce qui est dit et explicité l'est à partir d'éléments déjà qualifiés, déterminés, ordonnés et résulte d'opérations de sélection et de transformation. Sélection double, comme l'a montré M. PECHEUX (1975), par rapport à ce qui n'est pas dit, selon que le "non-dit" ne peut pas être dit (parce qu'il relève d'une formation idéologique autre que celle dans laquelle un texte est produit); ou selon qu'il peut être dit (déjà dit ou pensable dans une formation idéologique donnée). Opérations qui contribuent au sens et à l'acceptabilité de ce qui est énoncé et dont les formes de l'énonciation (ou leur absence) sont un témoin. Sélection qui se marque, enfin, lorsque par un procédé d'analyse du type de l'AAD par exemple un texte est "dé-construit" dans sa structure de texte de manière à pouvoir rapporter les informations qu'il contient aux différentes formations idéologiques et aux discours qui s'y tiennent, par une hétérogénéité foncière des référents (P. HENRY, 1974), hétérogénéité que les opérations de l'énonciation "tissent", articulent en une surface unique.

Ainsi, si on peut dire qu'une formalisation (ou une langue artificielle, ce qui revient au même) élimine

toute référence à l'énonciateur et à la situation d'énonciation, en vertu des propriétés syntaxiques mêmes de cette langue qu'elle est (ce qui n'est pas le cas des langues naturelles); si, par ailleurs, y sont distingués radicalement le plan des objets-signes (et dans une interprétation donnée les unités discrètes d'information qui en sont le corrélat), du plan du réglage de leurs combinaisons (dans l'interprétation: un certain type de traitement de cette information) et, en particulier, le réglage même des conditions de référence ; si, enfin, compte tenu de ces deux exigences, une formalisation peut être caractérisée par des propriétés d'explicitation et de fermeture, il en va tout autrement d'une schématisation. Y sont indissociables, formulés au même niveau et en un seul et même acte de production, ce qui est dit, ce dont on parle et leurs conditions de relevance ou d'acceptabilité. Si une schématisation est le modèle d'une réalité , parce qu'elle est produite dans une langue naturelle et ne peut être produite que là, elle est en même temps un modèle des producteurs-utilisateurs possibles de ce modèle. Il y aurait là, semble-t-il, un moyen de donner un sens à l'opposition qu'on trouve dans la rhétorique (R. BARTHES, 1970) entre les preuves dites "rationnelles" et celles dites "psychologiques". Vues du point de vue logique, les premières consistent en une organisation de l'information à son niveau même, décelée "derrière", "à travers" sa mise en forme verbale, comme si celle-ci était neutralisée, réduite à un simple codage rendu transparent par un regard attentif; d'où la difficulté qu'on a à les mesurer effectivement à l'aune du démonstratif, en tant que preuves argumentatives; parce qu'ou bien elles sont démonstratives, mais alors elles ne sont plus argumentatives dans la mesure où on les abstrait de leur production langagière, -ou bien elles sont argumentatives et le modèle de la démonstration échoue à en rendre compte, du fait que les informa-

tions sont organisées au niveau où elles sont schématisées. Vu du point de vue du processus de l'énonciation, le problème disparaît: même une démonstration formelle, dès qu'elle est énoncée verbalement, en vertu des opérations de sélection dont il vient d'être fait état - dans le temps et l'espace de la parole, tout ne peut être dit- devient une "preuve psychologique". A ceci près - mais c'est une question de poids- que dans un contexte pédagogique, par exemple, l'organisation de l'information peut l'emporter en importance sur la manière dont elle est présentée, bien que cette dernière soit une condition nécessaire pour assurer l'acquisition de la première.

Et c'est une spécificité des productions verbales naturelles que les propriétés formelles des langues naturelles rendent possible, dès qu'elles sont mises en fonctionnement pour reproduire, transformer, communiquer de l'information. ~~Spécificité qui apparaît de manière privilégiée dans les phénomènes d'ambiguïté et ceux qu'on recouvre, traditionnellement du terme de présupposition.~~

2. Une solution ni logiciste ni linguistique: FREGE

Il peut être utile, pour faire saillir plus nettement les caractères de l'opposition développée jusqu'ici entre formaliser et schématiser, ainsi que la relation nécessaire que le second processus entretient avec l'énonciation, de reformuler cette opposition dans les termes d'une position théorique historiquement située, au sein de laquelle on assiste à la genèse réflexive de cette problématique. Celle-ci paraît, en l'occurrence, se trouver exprimée sous une forme particulièrement claire dans l'oeuvre de Frege. En effet, on peut considérer ses recherches sur le langage et la sémanti-

que comme le point de départ de *deux dérives théoriques*, constitutives l'une de l'autre de la réflexion moderne sur les rapports de la logique et du langage. Et même si les réflexions de Frege, par bien des aspects, sont liées étroitement aux développements théoriques de la logique traditionnelle (I. ANGELELLI, 1967), le seul fait de l'intervention d'un point de vue formaliste, dans le champ des concepts logiques, contribue à modifier la perspective et à déplacer la portée d'un certain nombre de concepts.

De ces deux dérives, l'une va dans le sens du développement de l'idée d'une *écriture conceptuelle* (Begriffsschrift) propre à servir de code à l'expression logique (opérations de la démonstration, formes de la "communication strictement indicative", (J.L. GARDIES, 1975, p. 235)), donc dans le sens de la formalisation; on en verra ressortir quelques aspects dans le traitement que Russell, dans On Denoting (1905) fait subir au texte de Sinn und Bedeutung (1892) et le prolongement qu'en propose Quine. On utilisera, dans ce qui suit, la façon dont Russell déplace le concept de *dénotation* par exemple, et l'objectif théorique qui donne un sens à ce déplacement, comme grille pour lire, dans le texte de Frege ce qui "a à voir" avec la dérive formaliste, par opposition aux considérations qui portent, plus spécifiquement, sur le discours naturel et ce que nous appelons schématisation. L'autre dérive, prenant comme problème l'aptitude du langage ordinaire à servir de code du logique, met en cause cette aptitude précisément, tout en circonscrivant en quelque sorte négativement, par rapport au filtre que constitueraient les modalités de cette aptitude, certaines propriétés spécifiques du langage ordinaire; ce qu'on trouve, en particulier, dans On Referring de STRAWSON. Dans ce texte, de même que On Denoting transformait la perspective sémantique de Frege en la tirant du côté de la réflexion for-

maliste, on assiste à un déplacement de la perspective russellienne, au nom d'un retour à Frege; or on peut constater qu'il s'agit là encore d'une transformation des concepts fregeens, mais dans un autre sens (linguistique), celui qui guide l'entreprise du courant anglo-saxon de l'analyse du langage ordinaire. Toutefois à la lumière des problèmes; quand il s'agit de l'approche du discours en langue naturelle, que posent d'une part l'entreprise logiciste et, d'autre part, celle à l'intérieur de laquelle se place Strawson, il semble qu'une autre lecture de Frege soit possible; qu'une lecture menée "à côté" des interprétations généralement empiristes qu'on en a donné pourrait apporter des éléments nouveaux.

Il ne sera fait ici que quelques allusions à cette possibilité. Il y a, dans les considérations sémantiques de Frege, des points obscurs qui ont donné et donnent encore lieu à des interprétations divergentes, quant au statut ontologique des *Gedanke* ou des *Sinn* en particulier. S'agit-il d'une position réaliste comme le voulait Church, d'un nominalisme inconséquent (qui ne manie pas le "rascir" jusqu'au bout), comme le pensent J. LARGEAULT (1970) ou P. GOCHET (1972)? Nous opterions pour une interprétation du type de celle de P. REYMOND (1973): on peut trouver, dans l'élaboration de Frege, des indices d'une approche matérialiste de la production discursive, même si le langage qu'il utilise pour formuler ses concepts reste tributaire de la tradition médiévale ou de celle de l'idéalisme allemand, ce que nous tentons d'explicitier ailleurs (thèse en préparation).

Comme l'a souligné P. HENRY avec beaucoup de pertinence, l'entreprise de Frege, qui contient à l'état naissant l'origine des deux problématiques théoriques dont il vient d'être fait état, ne se comprend vraiment que si on l'envisage non comme une tentative de description de la logique du langage, mais comme la

saisie des conditions d'une mise en fonctionnement cognitif du langage ordinaire (production langagière du discours scientifique), d'un "usage logique" de celui-ci (le langage comme mode d'expression-exposition du logique au sens où ce terme a été utilisé jusqu'ici). Ce qui apparaît alors -et en même temps, le sentiment de l'irréductibilité existant entre les exigences d'une présentation totalement objectivée d'un ensemble de savoirs et sa présentation discursive naturelle- c'est le type spécifique des opérations effectuées (et leurs effets au niveau de la signification) au moment où des "contenus" sont énoncés sous forme de texte en langue naturelle; lorsque des objets, doués de propriétés, entrant dans des relations, sont désignés et organisés par des expressions dont certaines caractéristiques formelles ne sont intelligibles que si elles sont en même temps référées au "présent" d'un acte d'énonciation, à l'"ici-maintenant" d'une situation d'énonciation par rapport à laquelle les propriétés des énoncés naturels, en tant qu'énoncés se déterminent et s'enchaînent. Opérations dont les traces sont effacées du "texte" formalisé de l'exposé du calcul des fonctions, par exemple, sous l'effet d'un processus d'abstraction qui, de même qu'il réduit les structures de l'objet manipulé à celle de l'"objet quelconque", réduit celles du sujet au "sujet quelconque" en éliminant du traitement de l'information -de ses formes- tout ce qui relève des formes de l'énonciation. Cette abstraction s'opère d'ailleurs de deux façons: d'abord en distinguant rigoureusement le niveau des énoncés de celui de leur énonciation (langue vs métalangue), puis, à l'intérieur du second, en réduisant les formes de l'énonciation aux règles d'un processus de calcul. Forme réduite, dans l'écriture de Frege, au seul signe de l'*assertion* (Urtheil).

Ces opérations sont, par contre, à l'oeuvre dans la production des phénomènes, devenus exemplaires à

travers toutes les recherches qui les ont décrits et que cette tradition rassemble sous les termes de *présupposition* d'une part et de *transparence* ou d'*opacité référentielle* d'autre part, que Quine classe parmi les phénomènes d'ambiguïté. Ces phénomènes, "puzzles" qui servaient à Russell de laboratoire, de matériel expérimental pour construire et tester les concepts de l'analyse logique (On Denoting), se comprennent de manière différente, selon qu'on choisit de se placer dans l'optique de On Denoting (et de Word and Object) ou dans celle de On Referring. Notre hypothèse est qu'ils se comprennent d'une troisième façon si on les analyse à la lumière de Sinn und Bedeutung.

2.1 La dérive formaliste

L'entreprise logiciste met à l'oeuvre une double finalité qui confère une double signification à la solution des "puzzles logiques". Nous ne donnons ici qu'un rappel schématique de cette solution: la chose est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Soit:

① "Le roi de France est chauve"

Cet énoncé, c'est bien connu, entraîne un effet de présupposition, quant à l'existence unique de l'objet dont on dit qu'il est chauve, alors que:

② "X croit que le roi de France est chauve"

peut entraîner un effet d'opacité s'il y a désaccord entre l'identification de l'objet par X et celle qu'implique la vérité de l'énoncé enchâssé, isolé de son contexte. L'un et l'autre phénomène concerne la référence de certains termes, compte tenu des contextes où on les trouve (de quoi parle-t-on, compte tenu de la forme de ce qu'on en dit).

Les deux effets de sens signalés indiquent que ces énoncés n'expriment des informations évaluables,